



Communiqué de presse

Optimalisation des collectes de déchets dans le cadre du projet pilote de collectes sélectives à Ecaussinnes

Soucieuses d'améliorer le système des collectes de déchets à Ecaussinnes, l'Intercommunale de gestion environnementale Hygea et la commune d'Ecaussinnes, après une nouvelle évaluation du système, se sont accordées par rapport à une modification de l'organisation des tournées sur la commune d'Ecaussinnes.

Ainsi, cette réorganisation des collectes consistera à **diviser la commune d'Ecaussinnes en deux zones**, globalement celle d'Ecaussinnes (zone 1) et celle de Marche-lez-Ecaussinnes (zone 2) **pour la collecte des déchets résiduels uniquement**.

Le jour de collecte restera inchangé, soit le lundi, mais les déchets résiduels de la zone de Marche-lez-Ecaussinnes seront collectés la même semaine que les PMC et les papiers/cartons.

Zone 1 (Ecaussinnes d'Enghien et Ecaussinnes-Lalaing)		
	Semaine 1	Semaine 2
Conteneur gris déchets résiduels	x	
Sac vert déchets organiques	x	X
PMC		X
Papiers-cartons		X
Zone 2 (Marche-lez-Ecaussinnes)		
	Semaine 1	Semaine 2
Conteneur gris déchets résiduels		X
Sac vert déchets organiques	x	X
PMC		X
Papiers-cartons		X

Ce nouveau dispositif sera d'application à **partir du lundi 16 avril**. Afin de permettre à tout à chacun de connaître précisément les dates de collecte ainsi que le découpage précis des rues selon les entités concernées, un nouveau calendrier sera distribué prochainement par l'Intercommunale auprès de l'ensemble des ménages. Soyez bien attentifs au contenu de votre boîte aux lettres à cette période.

Concernant la collecte des **sacs verts réservés aux déchets organiques**, l'Intercommunale et la Commune d'Ecaussinnes ont constaté un manque de visibilité de ces sacs, notamment dans la pénombre. **De nouveaux sacs plus visibles** ont été commandés par l'Intercommunale et seront mis à disposition des commerces dans les prochaines semaines.

Ces deux éléments s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue du projet pilote porté par la Commune d'Ecaussinnes et Hygea et visent, d'une part, à améliorer le dispositif de collecte et, d'autre part, à réduire au maximum les désagréments pour les habitants de la commune.